

JACOB DECHÉZEUX

Marin de l'île de Ré

au siège de Pondichéry, en 1778

Nous présentons avec plaisir à la Société de Géographie un intéressant article de M. D. Lièvre, paru dans *La Dépêche Coloniale et Maritime* (10 et 11 février 1928), où l'auteur a retracé le rôle courageux et éminent que joua, devant Pondichéry, Jacques-Jacob Dechézeaux, marin de l'île de Ré, né à Ars-en-Ré, en 1728.

On sait combien la France à laquelle Pondichéry avait été cédé, en 1673, eut à lutter pour le conserver. Pris la même année par les Hollandais, il fut rendu par eux, en 1699, mais les Anglais s'en emparèrent en 1761 et, bien qu'ils l'aient restitué en 1773, ils le reprirent en 1778. C'est cette année-là que Jacob Dechézeaux eut l'occasion d'intervenir pour la défense de notre possession, et M. D. Lièvre met bien en relief tout le dévouement qu'il y apporta à bord du *Brisson*, navire qu'il commandait et qui appartenait à une famille d'armateurs de La Rochelle. M. de Bellecombe, qui n'en dut pas moins capituler le 17 octobre, signala la belle conduite de Dechézeaux au ministre de la Marine qui lui fit remettre une épée d'honneur.

C'est seulement en 1783 que Pondichéry fut rendu à la France par le traité de Versailles, puis il fut repris en 1793, et définitivement restitué en 1816-1817.

Jacob Dechézeaux, fils de Daniel de Chezeaux (comme était alors le nom), et de Catherine Butaud, avait eu la haute pensée, pendant la Révolution, en déposant le don royal de l'épée d'honneur sur l'autel de la Patrie, qu'il pourrait par là sauver son neveu Gustave Dechézeaux, descendant d'un de ces cousins germains, très menacé de poursuites sous la Convention. Mais si frappant que pût être son geste, il n'aboutit à rien.

Né le 8 octobre 1760, à La Flotte (île de Ré), où son père était commerçant, Pierre-Charles-Daniel-Gustave Dechézeaux avait été nommé, le 1^{er} septembre 1791, premier député suppléant de la Charente-Inférieure. Malheureusement, il fut regardé par les Jacobins comme le chef du parti girondin dans le département, et de honteux reproches qu'on lui fit l'amènèrent à donner sa démission, en septembre 1793, et à revenir à La Flotte. Mais un mandat fut lancé contre lui et, traduit devant le tribunal révolutionnaire de Rochefort, il fut condamné à mort et guillotiné sur la place de la ville, le 17 janvier 1794 (28 nivôse an II) (1).

(1) Voir sur Gustave Dechézeaux : J.-T. VIAUD et E.-J. FLEURY, *Histoire de la ville et du port de Rochefort*. Rochefort, 1845, t. II, pp. 348-355. — Ernest CHATONET, *Notice biographique sur Gustave Dechézeaux, député à la Convention*

Comme l'a mis en relief M. D. Lièvre, le sacrifice que Jacob Dechézeaux avait fait de son épée d'honneur avait été malheureusement inutile. C'est dans sa ville natale de l'île de Ré que le vaillant capitaine du *Brisson* mourut le 11 mai 1817.

G. REGELSPERGER.

Le 8 août 1778, une armée anglaise, partie de Madras, venait mettre le siège devant Pondichéry.

Le siège qu'eut à subir le chef-lieu de nos possessions dans l'Inde mériterait d'être raconté longuement, car il est un des plus beaux faits d'armes de notre histoire coloniale. Mon intention n'est cependant pas de l'exposer ici dans tous ses détails, mais simplement de faire le récit d'un de ses épisodes maritimes les plus curieux, bien que certainement le plus ignoré.

Pondichéry était, à proprement parler, une ville ouverte, ses fortifications n'existant guère que sur le papier, et on attendait précisément de France l'ingénieur qui devait commencer les travaux. Ses seules défenses étaient : un fossé qui n'avait, presque partout, qu'un pied de profondeur, deux demi-lunes dans le nord, et cinq bastions à peine ébauchés. Dans les rares endroits où il y avait un rempart, souvent en pierres sèches, les terre-pleins n'avaient pas la largeur nécessaire pour le recul des canons. La garnison se composait de 568 hommes du régiment de Pondichéry, 153 canoniers, et 428 cipayes, en tout 1.149 défenseurs. C'était peu, mais ces défenseurs furent des héros.

La caisse du roi n'était pas mieux pourvue, contenant tout juste de quoi faire le prêt aux troupes pendant un mois. Le seul argent qui existait dans la place consistait en 30.000 roupies des Fermes et 40.000 de la Monnaie. Dans un magnifique élan patriotique, plusieurs particuliers mirent leur fortune à la disposition du Gouverneur, de Bellecombe.

Ainsi, pour faire face à l'armée anglaise, forte de 35.000 soldats, abondamment approvisionnée et possédant un puissant matériel de guerre, nous avions 1.149 hommes, des caisses à peu près vides et des fortifications en projet. Pendant toute la durée du siège, deux mois et demi, la ville ne reçut, en guise de ravitaillement, qu'un sampan chargé de giraumonts et de carottes, le 15 septembre.

M. de Bellecombe, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de Pondichéry, ne se laissa pas décourager ; dès qu'il eut connaissance des intentions hostiles de ses voisins, il écrivit, le 6 août, au conseil de Madras pour lui demander les motifs de ses préparatifs belliqueux, lui remontrant que « entre nations policées, il existe certaines règles qui ne permettent pas d'attaquer sans une préalable déclaration de guerre ». Le conseil, passant sous silence la prise

Nationale, La Rochelle, typ. A. Siret, 1875. — P. LEMONNIER, *Le tribunal révolutionnaire de Rochefort*, La Rochelle, 1912 (*Publication de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*), p. 64-70. — Voir sur l'ensemble de la famille Dechézeaux : HENRI FEUILLERET et L. DE RICHEMOND, *Biographie de la Charente-Inférieure*, Niort-La Rochelle, 1875. *Supplément*, p. 818-820.

de Chandernagor qu'ignorait encore M. de Bellecombe, nia avoir rien fait qu'on pût considérer comme un acte d'hostilité. Deux jours plus tard, son armée était campée devant Pondichéry !

M. de Bellecombe n'avait heureusement pas attendu cette étrange réponse pour commencer à mettre la ville en état de défense. Les soldats, la population civile elle-même, tout le monde s'était mis au travail avec enthousiasme. Entraînées par un gouverneur aimé et respecté de tous, près de 5.000 personnes travaillèrent aux fossés et aux remparts. Fait certainement rare, peut-être unique dans l'histoire militaire, on réussit à fortifier entièrement la ville sous le feu continu de l'ennemi qui, pendant ce temps, ne parvint ni à s'en emparer, ni même à arrêter les travaux ou à décourager les travailleurs soutenus par l'exemple de M. de Bellecombe, toujours présent aux endroits les plus exposés.

A ces moyens de défense improvisés, il faut ajouter une escadre de cinq navires, armée de 162 canons, avec 1.308 hommes d'équipages, que M. de Bellecombe avait également improvisée en retenant deux navires de guerre et trois de commerce, qui se trouvaient en rade. Cette escadre, placée sous le commandement de M. de Tronjoly, brigadier des armées navales, commandant le *Brillant*, comprenait, outre ce navire, le *Pourvoyeur*, le *Sartine* et le *Lauriston*. Elle avait été complétée, dès le 6 août, par l'arrivée du *Brisson*, commandé par Jacob Dechézeaux. Le *Brisson* appartenait à une des plus vieilles familles d'armateurs protestants de La Rochelle, Admyrault fils aîné et de la Rochette. Armé de 20 canons de 8, il jaugeait 700 tonneaux. Outre son chargement, composé de vin de madère à destination des Indes, il apportait à l'administration 100.000 piastres, qui furent les bienvenues.

* * *

Dès que le capitaine Dechézeaux connut l'imminence d'une attaque anglaise, il se mit, avec son navire, à la disposition de M. de Bellecombe. Bien que son équipage fût épuisé par une traversée pénible de six mois, une nuit lui suffit pour dégager son entrepont encombré de marchandises, tant était grande l'ardeur de tous à combattre l'Anglais. On ne prit pas le temps de mettre la cargaison à terre, et dès le lendemain de son arrivée, le *Brisson* transformé pouvait arborer à son grand mât la flamme de guerre et se joindre à l'escadre de M. de Tronjoly.

L'escadre anglaise, qui venait d'apparaître au large, était, elle aussi, composée de cinq navires et de force à peu près égale à la nôtre. Elle était sous les ordres du commodore Vernon.

M. de Bellecombe se refusant, malgré l'évidence, à croire à une attaque aussi déloyale, et, d'autre part, ne voulant pas, dans cette violation flagrante de la paix, avoir même une simple apparence d'être l'agresseur, donna comme instructions à M. de Tronjoly de ne pas commencer les hostilités et de laisser ce soin aux Anglais. Il écrivit en même temps au major Munro, qui commandait l'armée anglaise, pour lui demander en vertu de quel droit il pénétrait ainsi avec une armée, sur un territoire français.

Le major Munro lui ayant répondu par une sommation de rendre

la place, M. de Bellecombe modifia aussitôt ses instructions à M. de Tronjoly. Il lui donna l'ordre d'attaquer et de ne pas hésiter, s'il le fallait, à sacrifier ses navires pour assurer le salut de la ville. La maîtrise de la mer, qui pouvait nous être utile, puisqu'elle était la seule voie ouverte à un secours, était indispensable aux Anglais pour le ravitaillement de leur nombreuse armée et surtout pour le débarquement du matériel nécessaire à l'établissement du siège. Il fallait donc, à tout prix, nous assurer cette maîtrise.

Le combat s'engagea, le 10 août, à trois lieues de terre, à 2 heures du soir, et dura une heure trois quarts. On se causa de part et d'autre beaucoup de dommages, car on se battit de près, à une portée de mousquet. De l'aveu de nos adversaires, s'il eût duré quelques instants de plus, ils eussent été obligés de se rendre, tant étaient grands le désordre et le désarroi qui régnaient sur leurs navires. Le commodore Vernon, sentant venir la défaite, cessa de répondre à nos coups, puis ayant réussi à prendre l'avantage du vent, il en profita pour cingler dans la direction de Madras et se soustraire ainsi à un désastre complet. M. de Tronjoly, au lieu de le poursuivre et d'achever sa victoire, rentra tranquillement à Pondichéry.

Après quelques réparations indispensables aux navires endommagés, une deuxième escadre fut formée; mais le *Brisson*, hors d'état de combattre, n'en fit pas partie. La bravoure et la fermeté qu'il a montrées pendant la bataille lui ont valu l'honneur d'être le plus maltraité de tous par le feu de l'ennemi, au point qu'il en est revenu totalement désemparé. M. de Bellecombe fit passer son équipage sur le *Lauriston*. Dechézeaux envoya ses canons à terre pour armer les remparts et, avec son seul état-major, composé de trois de ses neveux, Louis-Jacob Dechézeaux, Gariteau et Jens Lem, vint s'embosser devant l'estacade du nord, poste important dont M. de Bellecombe lui confia la garde.

* * *

Le 20 août, l'escadre anglaise reparut. Elle était, cette fois, composée de sept navires, de peu de valeur militaire, semble-t-il; ce n'étaient que « des craquelins hors d'état de prêter le côté à aucun de nos vaisseaux », dit Saint-Paul, capitaine aux grenadiers. Elle s'empara néanmoins, sous nos yeux, de l'*Aimable-Nanette* qui arrivait de France, amenant enfin, mais trop tard, l'ingénieur chargé de fortifier Pondichéry et qui, ignorant les événements survenus pendant sa traversée, s'était approchée avec trop de confiance. Ce navire qui appartenait, comme le *Brisson*, à la maison Admyrault, était commandé par un parent de Dechézeaux, Boutet.

M. de Tronjoly reçut l'ordre de rejoindre aussitôt les Anglais et de leur offrir le combat. Il appareilla le 21, promettant, si le sort lui était défavorable, de revenir prendre le commandement d'un bastion. Tandis qu'il gagnait le large, le commodore Vernon, ne se sentant pas de force à lutter, prenait le parti de virer de bord et de s'en aller. M. de Tronjoly ne se mit pas à sa poursuite; il passa devant l'ennemi sans tirer un coup de canon et disparut bientôt à l'horizon. C'est seulement un mois plus tard que M. de Bellecombe apprit qu'il avait fait voile pour l'Ile-de-France. Comptant sur une

victoire qui paraissait certaine, M. de Bellecombe n'avait pas hésité à démurer la place de poudre et de canons en faveur de l'escadre, « ne pouvant pas supposer qu'on l'abandonnerait aussi vilainement ».

La « Relation du siège », manuscrit dû vraisemblablement à un de ses secrétaires, dit que « les raisons de cet abandon ne sont pas publiques ». Il est permis de penser que ces raisons sont une rivalité, dont on a malheureusement vu d'autres exemples dans notre histoire coloniale, entre l'armée de mer et l'armée de terre. Quoi qu'il en soit, en désertant ainsi devant l'ennemi, sans tenir aucun compte des ordres formels qu'il avait reçus de son chef, M. de Tronjoly privait Pondichéry de munitions, d'un grand nombre de canons et de plus d'un millier de combattants dont la présence aurait peut-être changé la face des choses. Pondichéry succomba faute de munitions et puisque sa faible garnison de 1.100 hommes infligea aux Anglais une perte de 5.000 des leurs, on peut se demander si, avec l'aide des 1.300 marins de l'escadre, elle n'eût pas conservé la ville à la France.

Cette étrange disparition donnait toute liberté à la flotte anglaise, qui en profita, du 25 août au 6 septembre, pour débarquer, à une lieue de la ville, les munitions et le matériel nécessaires aux opérations du siège. Elle ne laissait, en outre, pour protéger la place contre une attaque par mer, que le *Brisson* désarmé, sans équipages et sans canons.

Désarmé, le *Brisson* se réparait lentement, mais cela ne lui rendait pas son équipage. Quant aux canons, ayant cédé les siens à la place, Dechézeaux, qui était homme de ressources, pensa qu'il pouvait les remplacer facilement et à peu de frais. Comme il s'agissait avant tout de ne pas laisser voir à l'ennemi que nous étions sans défense du côté de la mer, il fit peindre sur son navire une ligne imposante de sabords qui lui donna aussitôt l'aspect redoutable d'une frégate, et, sur le pont, il installa en barbette une puissante artillerie faite de troncs de cocotiers coupés dans les rues de la ville. Cette apparence guerrière attira sur lui le feu des Anglais, qui, à l'extrémité nord de leurs tranchées, à l'endroit le plus rapproché du navire, placèrent deux pièces de gros calibre pour le canonner. Le *Brisson* resta sous leur feu pendant toute la durée du siège et les boulets qu'il reçut furent autant d'épargnés à la ville. L'escadre anglaise tenta à plusieurs reprises, notamment le 9 septembre, de s'emparer du *Brisson* auquel, trompée par l'habile stratagème de son capitaine, elle attribuait une valeur militaire qu'il n'avait plus. Mais elle en fut empêchée par le feu des pièces de 36 du bastion Saint-Laurent que M. de Bellecombe fit diriger contre elle.

Le 24 août, jour de la Saint-Louis, les assiégés célébrèrent la fête du roi. Les canons des remparts tirèrent les salves d'usage, mais ceux qui étaient du côté de l'ennemi furent chargés à boulets, ce qui obligea les Anglais à prendre, un peu malgré eux, part à la fête. Puis le siège reprit son allure ordinaire ; les jours s'écoulèrent de nouveau sous une pluie de bombes et de boulets et la poignée de braves qui défendait la place, continua à tenir tête à l'ennemi. Les Anglais, devant cette résistance héroïque, se lassèrent bientôt des armes ordinaires à des combattants loyaux : ils se mirent à envoyer sur la ville des bombes fermées par une fusée de bois cou-

ronnée d'une pièce d'argent, contenant des billets en français et en malabar, pour engager, avec promesse de récompense, les habitants et la garnison à mettre bas les armes et à passer de leur côté. Inutile de dire que ces bombes ne firent aucune victime : il n'y eut pas une désertion et les Anglais en furent pour leur frais.

Ils se décidèrent alors à donner un dernier assaut, dont la date fut fixée au 17 octobre et les soldats, paraît-il, reçurent l'ordre de n'épargner aucun Européen. « Un homme sage, dit la « Relation du siège », doute toujours de l'atrocité d'un fait qui n'est pas prouvé. Une semblable cruauté n'est autorisée que contre les rebelles et déshonore la nation qui les commet envers de braves gens. »

Braves gens ! Ils l'étaient en effet et les Anglais aux-mêmes furent bientôt obligés de le reconnaître.

Mais le temps faisait son œuvre. La garnison, qui se battait jour et nuit, presque sans repos depuis deux mois et demi, était arrivée au dernier degré de l'épuisement. Depuis le 5 octobre, il ne restait plus que 50 canoniers pour servir les pièces et ils étaient tellement accablés de fatigue qu'on en vit s'endormir sur leurs canons sous le feu de l'ennemi.

Toutes nos pièces avaient été successivement démontées par le tir des batteries anglaises plus nombreuses et mieux pourvues. De plus, par des tranchées et des chemins couverts, contre lesquels les assiégés restaient impuissants, les ennemis avaient réussi, depuis trois semaines, à s'avancer et à se maintenir à quinze toises de nos bastions. Pour toutes munitions, il n'y avait plus dans la place que trois barils de poudre, M. de Tronjoly ayant emporté le reste à l'Ile-de-France. M. de Bellecombe, pour épargner à la ville, à ses habitants et à ses vaillants défenseurs les horreurs d'un assaut qu'il prévoyait, se décida à capituler, le 17 octobre, le jour même que les Anglais avaient fixé pour leur suprême effort.

A 4 heures 1/2 du soir, en vertu de l'acte de capitulation, la porte de Villenour fut livrée à une garde anglaise et, par cette porte, sortirent avec tous les honneurs de la guerre, le front haut, les drapeaux déployés et les tambours battants, les 493 héros qui composaient alors toute la garnison. Ils emportaient avec eux six canons et deux mortiers, toute leur artillerie, qu'ils laissèrent à l'allée d'Ariancoupan. Les Anglais, étonnés du petit nombre de ces braves, crurent que la plus grande partie des défenseurs de la ville y étaient restés cachés et, pendant toute la nuit, craignant une surprise, ils conservèrent sur pied une partie de leurs troupes. Ils ne pouvaient pas rendre un hommage plus beau à la poignée de braves qui avait défendu Pondichéry.

Le *Brisson* ne fut pas oublié dans la capitulation. Les Anglais émirent tout d'abord la prétention de le garder comme prise de guerre. Mais M. de Bellecombe exigea qu'il suivit le sort de la garnison dont il avait, du premier au dernier jour, partagé les dangers. Il fut compris dans la capitulation. Muni d'un passeport parlementaire, il eut, après les réparations indispensables, l'honneur d'être chargé de transporter à l'Ile-de-France les blessés de la garnison et, avec leurs fortunes, ceux des habitants (ils furent nombreux) qui ne voulurent pas rester sous la domination anglaise. Dechézeaux, toujours désintéressé, débarqua une partie de sa cargaison pour

pouvoir prendre un plus grand nombre de ces fortunes privées qui partaient pour l'exil.

M. de Bellecombe signala la belle conduite de Dechézeaux au ministre de la marine, M. de Sartine, qui adressa à ce dernier la lettre suivante :

Versailles, le 26 avril 1780.

M. de Bellecombe, Monsieur; m'a rendu un compte si avantageux de votre conduite dans le combat du 10 août 1778 devant Pondichéry et pendant le siège de cette place, que j'ai cru devoir le mettre sous les yeux du roi. Sa Majesté a particulièrement remarqué la ponctualité avec laquelle vous avez exécuté l'ordre que vous avez reçu de vous joindre à ses vaisseaux avec le bâtiment *Le Brisson* que vous commandiez, les sacrifices que vous avez faits de vos intérêts et de ceux de vos commettants dans cette occasion, la bravoure et la fermeté que vous avez montrées dans l'action, où vous avez été maltraité au point que votre bâtiment a été totalement désemparé, ce qui ne vous a pas empêché de vous rendre encore utile par les ressources que vous avez trouvées dans votre zèle et votre intelligence, car, malgré qu'on vous eût retiré votre équipage pour le répartir sur l'escadre, à l'aide seulement de votre état-major vous vous êtes embossé devant l'estacade du Nord, où vous avez attiré sur vous le feu de l'ennemi et ne lui avez abandonné ce poste important qu'en cédant au nombre et à la force supérieure.

Ces preuves réunies de courage et de patriotisme ont été si agréables à Sa Majesté, qu'elle m'a chargé de vous en témoigner toute sa satisfaction et, pour qu'il existe une marque qui caractérise votre valeur, elle vous fait don d'une épée que j'adressé incessamment à M. de Bellecombe pour vous la remettre. C'est avec grand plaisir que je vous annonce une récompense aussi flatteuse qu'elle est bien méritée. Je suis, Monsieur, très parfaitement à vous.

DE SARTINE.

Cette épée, à poignée d'or fleurdelysée, ne resta pas longtemps entre ses mains; en 1794, il déposa ce don du tyran sur l'autel de la Patrie, pour essayer de sauver la tête de son neveu à la mode de Bretagne, Gustave, député à la Convention. Gustave Dechézeaux ne s'était affilié à aucun parti, ne voulant, disait-il, relever que de sa conscience, mais ses sympathies étaient pour les Girondins. Lors du procès de Louis XVI, ce fut lui qui, par un magnifique discours et malgré les efforts de la Montagne, réussit à faire reconnaître au roi déchu un droit qu'on accordait à tous les criminels, celui de se défendre. Si le bon sens et la légalité furent respectés en cette occasion, le fils de Saint-Louis le dut uniquement à la loyauté et au courage de ce protestant dont la royauté catholique avait persécuté et dispersé la famille aux quatre coins du monde.

La Montagne ne pardonna pas ce succès à Gustave Dechézeaux; accusé de fédéralisme, il fut condamné et exécuté à Rochefort, le 17 janvier 1794. Le sacrifice que Jacob Dechézeaux avait fait de son épée d'honneur avait été inutile.

Rentré en France après la capitulation de Pondichéry, Dechézeaux céda le commandement du *Brisson* à son neveu David Foucault, trisaïeul de l'auteur de ce récit, et vint se reposer dans sa ville natale, Ars-en-Ré. Mais il ne renonça pas, pour cela, à la navigation ; il retourna une fois encore aux Indes, sur le navire *La Bretagne* et semble n'avoir abandonné la vie maritime que vers 1789.

Jacques Jacob Dechézeaux appartenait à une vieille famille protestante de l'île de Ré qui compta de nombreux autres navigateurs. Reçu capitaine au long cours par l'amirauté de La Rochelle, le 9 janvier 1758, il prit successivement les commandements : en 1759, de l'*Egyptien*, appartenant à Tresahar Bonfils ; en 1772, du *Marquis-de-Narbonne* et, en 1777, du *Brisson*, tous les deux de la maison Admyrault.

En 1770, Bougainville avait choisi le *Brisson* pour rapatrier le Tahitien Aotorou qu'il avait amené à Paris, mais Aotorou étant mort à son passage à Madagascar, le *Brisson* ne continua pas son voyage.

Marin hardi et infatigable, Dechézeaux avait eu, à son heure, son roman d'amour. Il aima une Rétaise, comme lui, Mademoiselle Elisabeth Mesnier, de La Flotte, dont les parents s'opposèrent au mariage.

Au moment où il allait partir pour un de ses longs voyages dans les mers lointaines, la jeune fille résolut de tenter une dernière démarche auprès de sa famille pour obtenir son consentement, et il fut convenu que, en cas de succès, elle placerait à la nuit, sur sa fenêtre visible d'Ars, un flambeau allumé pour l'avertir de surseoir à son départ.

Le soir venu, Dechézeaux guetta anxieusement l'apparition de cette lumière qui devait illuminer le reste de sa vie. Vaine attente ! pas une lueur ne parut au loin. Au lever du jour, le désespoir au cœur, n'ayant plus rien à attendre, il appareilla. A son retour, après de longs mois d'absence, il apprit que le chagrin avait fait perdre la raison à celle qu'il considérait toujours comme sa fiancée, et, douleur suprême, il apprit en même temps qu'elle avait réussi dans la démarche tentée au moment de son départ : comme il était convenu, elle avait placé sur sa fenêtre la lumière annonciatrice qui devait retarder l'appareillage ; mais le vent l'avait éteinte aussitôt et il avait été impossible de la rallumer. Ce soir-là devait faire deux heureux ; le vent souffla : il n'y eut plus que deux désespérés. Fidèle, sans doute, à ce rêve de jeunesse, Dechézeaux resta célibataire.

Pendant la Révolution, déjà âgé, il ne joua pas un grand rôle. Il fut un des signataires du Cahier des doléances d'Ars et un des représentants de ce bourg à l'Assemblée du Tiers de La Rochelle.

Né le 1^{er} mai 1728, à Ars-en-Ré, Jacob Dechézeaux y mourut le 11 mai 1817 dans la vieille maison familiale où il s'était retiré.

D. LIÈVRE.